



Avis important concernant les prochaines Élections législatives libanaises de 2018

Le Consulat Général du Liban à Montréal invite les citoyens libanais résidant au Québec, qui souhaitent voter lors des élections parlementaires de 2018, à s'inscrire sur les listes avant la date limite du 20/11/2017.

En préparation aux prochaines élections législatives de 2018 et en application de la Loi électorale numéro 44/2017 datée du 17/06/2017, notamment l'article 113, le Consulat Général du Liban informe les citoyens libanais résidant au Québec des mesures suivantes :

Il est primordial pour les Libanais qui souhaitent voter au Québec de s'inscrire sur les listes électorales avant le **20/11/2017**.

Trois procédures d'enregistrement sont possibles:

1- Enregistrement en personne au Consulat Général du Liban à Montréal :

Il est possible de s'enregistrer auprès du Consulat Général à Montréal, en se présentant **en personne** muni des documents requis et en remplissant le formulaire.

Le fait d'être enregistré préalablement auprès du Consulat Général ne signifie pas que vous êtes inscrits sur les listes électorales. **Il est impératif de s'inscrire spécifiquement à cet effet.**

2- Enregistrement électronique (à partir du 1^{er} octobre 2017) :

Il est possible de s'enregistrer en ligne directement sur le site <https://diasporavote.mfa.gov.lb> ou bien sur le site du Ministère des Affaires Étrangères et des Émigrés : www.mfa.gov.lb, sur la page dédiée à cet effet, à partir du 01/10/2017.

3- Enregistrement via l'application mobile (à partir du 1^{er} octobre 2017) :

Il est également possible de s'inscrire dès le 1^{er} octobre 2017 sur les téléphones intelligents, via l'application mobile du Ministère : **MOFA ONLINE**.

Lors de l'enregistrement électronique ou via l'application mobile, et dès que les informations sur le nom complet, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et la date de naissance sont complétées, **un message** sera envoyé au requérant, sur son téléphone portable ou par courrier électronique, transmettant **un code** qui lui permettra d'activer son compte et de confirmer son identité. Ce code sera requis afin de compléter l'inscription et de télécharger les documents requis (carte d'identité libanaise ou passeport libanais ainsi qu'un passeport canadien ou une carte de résident permanent). Dès la fin de l'inscription, un courrier électronique sera envoyé à la personne enregistrée avec un « **Bar Code** » qui lui appartient et **un numéro de référence unique** qui pourra être ultérieurement utilisé pour vérifier son inscription sur les listes électorales et pour toute consultation auprès du Consulat Général ou des autorités libanaises concernées.

Les documents nécessaires à l'inscription sont les suivants:

- a- Carte d'identité libanaise ou passeport libanais
- b- Carte de résident permanent ou passeport canadien

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter le Consulat Général à Montréal au :
(514) 276-2638 ext. 2342.

Email : consuliban@bellnet.ca / elections@consulibanmontreal.org